



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T14430
Adresse du site	168, rue Blomet	Hauteur	R+6 (23.44m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (site de remplacement du 255, rue Lecourbe -non renouvellement du bail)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/01/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	31/01/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/03/2019
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, Bouygues Telecom souhaite renforcer son équipement antenne. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 330°, 60° et 240°.		
Distance des ouvrants	3m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	330° < 5V/m, 60° < 5V/m et 240° < 4V/m.	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

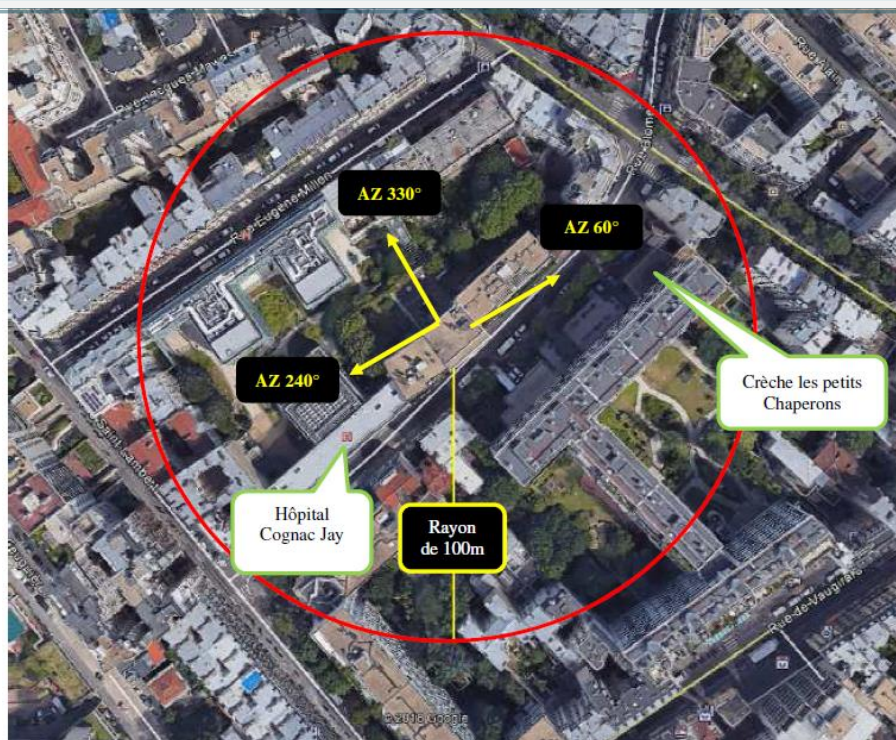
Intégration antenne	Ce projet consiste à installer 3 antennes panneaux dans des fausses cheminées.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antenne et ne seront pas visibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	25.64m (330°/240°) et 25.04m (60°)

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

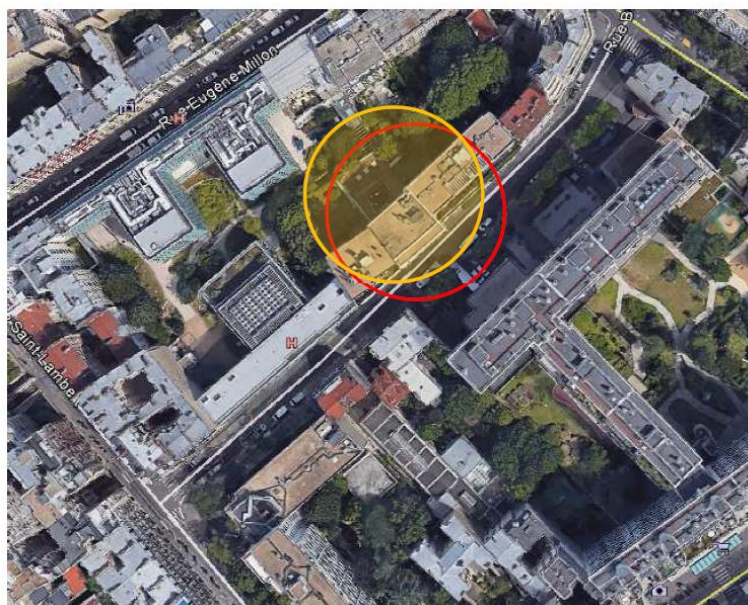
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Hôpital Cognac Jay	15 rue Eugène Million PARIS 15	R+8	NON	50m	2.713
Crèche les petits Chaperons	159 rue Blomet à PARIS 15	R+10	OUI	63m	0,478

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

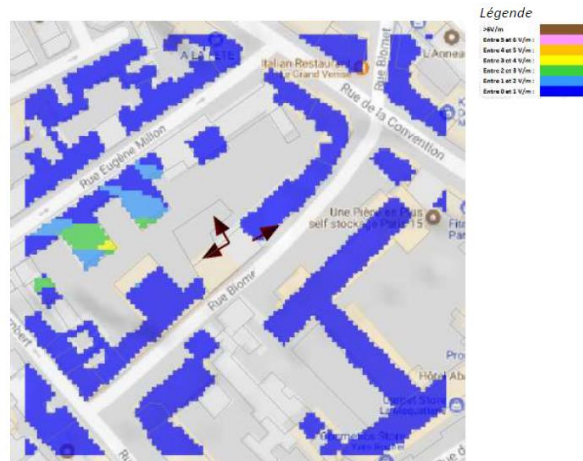
a. Azimut 60°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



b. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 330°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 60°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	16,5 m	19,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :

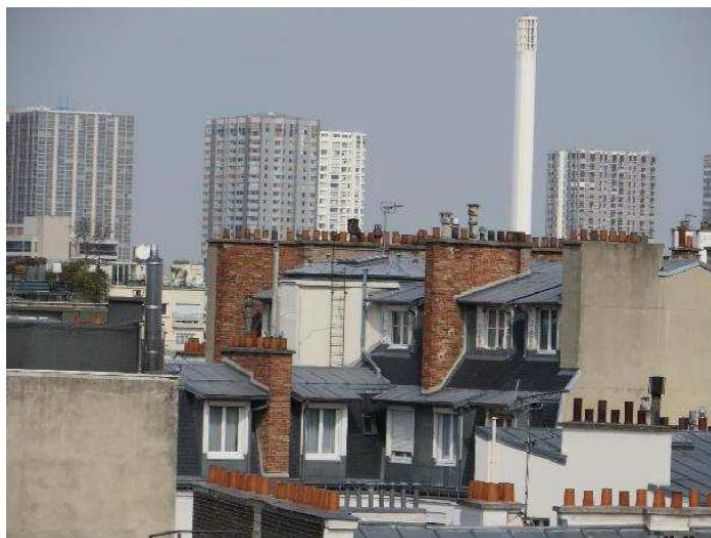


Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 330°



Azimut 2° : 60°



Azimut 3° : 240°

